



MAIRIE DE SAINT JEAN D'ARVES

La Tour 73530 SAINT JEAN D'ARVES

Tél : 04.79.59.72.64 / Mail mairie@saintjeandarves.fr

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT JEAN D'ARVES

se réunira, en séance ordinaire le 26 février 2025, à 18 heures 30.

Objet de la réunion

Délibérations à prendre sur :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 janvier 2025.
- Participation 2025 cinéma 1er acompte.
- Marché d'exploitation station d'épuration.
- Modification de la délibération concernant l'échange entre la commune de Saint Jean d'Arves et l'Indivision Hustache.
- Adhésion à l'Association Nationale des Élus des Territoires Touristiques (ANETT) pour l'année 2025.
- Adhésion à AGATE pour l'année 2025.
- Adhésion ANEM 2025.
- Reprise du compte 1068 pour la régularisation d'écritures comptables anciennes.
- Devis de remise en état du JCB.
- Approbation des tarifs spéciaux 2025 - 2026 et tarifs forfaits "saison" et "annuel" de Sybelles.ski.
- Marchés publics de services - mission de délégué à la protection des données - adhésion à un groupement de commandes - désignation de la 3CMA comme coordonnateur - autorisation de signer le convention constitutive du groupement de commandes - nomination d'un délégué à la protection des données (DPD).
- Demande d'acquisition d'un terrain communal aux Chambons.
- Projet club house.
- Devis saleuse.
- Autorisation de dépôt d'une antenne - projet Free mobile.
- Questions diverses.

Fait à SAINT JEAN D'ARVES, le 18 février 2025

Le Maire

